

RÉSULTATS ENQUÊTE 2023 CRÈCHES MUNICIPALES

Auprès de 225 parents qui confient leur enfant dans un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) municipal. Les pourcentages reflètent les taux de satisfaction.

L'information concernant l'attribution des places / le délai de réponse	82% =	L'accueil et l'écoute au Relais petite enfance	93% =	Les locaux des crèches et le domicile des assistantes maternelles	96% =
Le rendez-vous d'accueil	94% =	Les relations parents - professionnels à propos de l'enfant	95% =	La participation des parents dans la vie de l'établissement	67% ↑ +3%
L'éveil et le bien-être de l'enfant	93% =	La concertation / la communication avec les parents	74% =	Les actions en faveur de l'environnement	69% =
La connaissance des dispositifs liés à la parentalité	48% ↓ -8%	Note moyenne attribuée aux crèches		8.8/10	8.9/10 en 2022

Perspectives d'amélioration

Développer et faire connaître les actions parentalité

- La future Maison des BébéS ouvrira ses portes début 2024, des journées de co-construction avec les parents et les partenaires projettent les actions à venir dans le cadre du rapport des 1000 premiers jours.
- Depuis 2020, des chargées de mission parentalité sont à l'écoute des familles via «contact parent» sur metz.fr.

Améliorer le délai de réponse pour l'attribution des places

- Les commissions d'attribution de place ont été avancées en 2023 afin de rendre une réponse aux familles bien en amont de l'accueil souhaité.
- Une démarche d'attractivité pour les professionnels petite enfance a été engagée tant sur le plan des conditions de l'emploi que sur les projets auprès des enfants. Elle a pour objectif le recrutement de professionnels afin d'augmenter l'offre d'accueil.

La place des parents dans la vie des crèches

- Favoriser la participation des parents aux activités et sorties extérieures des crèches.
- Solliciter davantage les compétences des parents en termes d'animation.

Réponses aux remarques

Le nombre important de jours de grève

Les agents des crèches comme bon nombre de citoyens ont participé aux mouvements sociaux de cette dernière année. Les appels répétitifs à la grève ont bien entendu perturbé le fonctionnement des crèches. Toutefois la grève est un droit reconnu aux agents territoriaux, elle fait l'objet d'un préavis mais les agents ne sont pas tenus d'informer à l'avance leur employeur.

Comme chaque jour, l'accueil des enfants ne peut être réalisé que dans le respect des normes d'encadrement réglementaires, ce qui peut amener à la réduction de la capacité d'accueil, voire à la fermeture partielle ou complète de l'établissement.

Les agents présents les jours de grève mettent tout en oeuvre pour proposer des solutions d'accueil.

Le respect du rythme des enfants

Les crèches de la Ville de Metz ont engagé une réflexion sur l'amélioration de l'accueil des enfants et les conditions de travail des professionnels en crèche.

Le développement de nouvelles pratiques professionnelles comme les groupes d'âges mélangés, l'itinérance ludique, la motricité libre, permettent aux enfants d'évoluer à leur rythme.

Ces nouvelles organisations vont amener les professionnels à se recentrer sur l'observation et le repérage des besoins de chaque enfant pour apporter des réponses adaptées aux spécificités de chacun.

Le manque de personnel dans les crèches

Comme de nombreux secteurs en France, le secteur de la petite enfance est actuellement en tension à Metz et les recrutements de professionnels sont devenus compliqués.

Une démarche d'amélioration a été initiée en 2022 pour rendre plus attractifs les métiers de la petite enfance. Cette pénurie explique les délais d'obtention d'une place d'accueil et la réduction des amplitudes horaires certains jours afin d'assurer le respect des taux d'encadrement légaux.